
*PV Conseil Participatif Good Food 2
Réunion du 8 février 2024 (9h30-12h30)*



Membres présents :

- FEVIA – ANNELEEN MALESEVIC
- AiA – AMÉLIE DAEMS
- FEDEAU - GAËTANE CHARLIER
- RDC – ÉMILIE HAUZEUR
- RABAD – BOYANA MENU
- FBPS – ZOÉ BOLAND
- FED HORECA – KAMILA OSTROWSKA
- SAW-B – JEAN-FRANÇOIS HERZ
- IEB - CATALINE SENECHAL
- PROVEG – LOÏCK LABAT
- COLLÈGE INTERMUTUALISTE – MATHILDE BALLIEU
- SIPES – NOUHA HAJ AYED
- GASAP – TIMOTHÉE COLLIN
- ASSOCIATION BELGE DES CONSOMMATEURS (BV OECO - AB REOC) – JAN VELGHE
- BIOWALLONIE – STÉPHANIE GOFFIN
- DDH – JEREMY PAILLET

Coordination :

- BE - JOELLE VAN BAMBEKE

Observateurs :

- BEE - MARIE DETIENNE
- CABINET MARON – STÉPHANIE GAUTHIER

Animation & secrétariat :

- MÖBIUS – COLINE QUESTIAUX & THOMAS DE ROMAGNOLI

Invités et absents :

- CULTURES & SANTÉ
- FDSS
- COMEOS
- UCM

Ordre du jour :

1. Introduction
2. État d'avancement de la stratégie
 - a. Gouvernance
 - b. Monitoring
 - c. Programme de travail 2024
3. Discussion
 - a. Newsletter interne du Conseil
 - b. Note d'initiative
4. Information :
 - a. PFAS
 - b. Retour sur l'Assemblée Citoyenne du Climat
5. Divers
6. Q&A

1. État d'avancement

Notes :

Le secrétariat présente l'état d'avancement depuis la dernière réunion du Conseil. Pour l'aspect **gouvernance**, les concertations avec le Comité de Coordination et le niveau local sont résumées et les réseaux échanges sont évoqués. La FBPS demande si des **acteurs locaux du secteur social/santé** sont invités à la coordination de niveau locale. Le secrétariat confirme que les CPAS sont conviés, mais actuellement peu d'entre eux y participent. BE ajoute que Good Food travaille plutôt directement avec ces relais pour la formation de acteurs social/santé, les projets Inspirons le Quartier,... mais pas via une concertation systématique. Concernant le rapportage, le **monitoring** se poursuit.

BE et BEE présentent le **programme de travail** de la stratégie **pour 2024**.

Pour la liste complète des points présentés, voir le support de présentation.

Axe 1

Notes :

DDH demande si **l'étude sur le foncier** inclut également les petits terrains pour la production citoyenne dans sa recherche. BEE confirme que cette étude se concentre uniquement sur les terrains à destination de l'agriculture professionnelle.

La FedeAU interroge l'administration sur la gestion des **PFAS**. BE indique que la sous-division Sol de BE suit ces aspects de près. Plus spécifiquement pour Good Food, l'attention était déjà portée sur les métaux lourds dans les analyses des potagers collectifs (par ex : aux abords des logements sociaux, ILQ,...) et les PFAS y ont été intégrés. L'AB REOC demande si certains particuliers arrêtent leur projet de potager à cause des PFAS et BE répond qu'il est extrêmement rare de trouver des métaux lourds dans les analyses pour les potagers mais ces analyses sont effectuées suivant le principe de précaution.

Axe 2

Notes :

La Fédération HORECA demande plus d'informations sur la composition du GT sur la **formation HORECA**. BE est seulement au début de la réflexion. L'objectif sera d'aligner différents acteurs pour poursuivre le travail du GT lancé durant la phase de co-construction mais ces acteurs ne sont pas encore identifiés. La Fédération Horeca indique déjà travailler en étroite collaboration avec Forma BE PRO pour rendre l'offre de formation plus en phase avec le monde actuel.

Les membres du Conseil Participatif s'accordent sur un manque au niveau **logistique**. En lien avec le projet FEDER de hubs régionaux, les membres s'interrogent sur ce maillage à haut niveau et évoquent le besoin d'une logistique à plus petite échelle. Pour faire le lien avec les producteurs de Bruxelles, il est nécessaire d'évoluer vers un modèle qui permet de travailler avec des plus petites quantités et plus diversifiées. La question se pose également pour l'HORECA, les restaurants ignorent souvent où trouver des fournisseurs de produits locaux et leurs modèles de distribution (ex : nombre et fréquence de livraison) ne sont pas aussi pratiques que ceux des grossistes. Deux pistes sont évoquées pour pallier à ces défis : le Facilitateur B2B pourrait fournir des listes à ces restaurateurs et les acteurs peuvent proposer une logistique innovante via l'AAP BECircular.

Axe 3

Notes :

GASAP voudrait savoir si les **données et résultats de l'observatoire du prix** sont **disponibles pour le grand public**. BE confirme que c'est bien l'objectif avant l'été, mais ce n'est pas encore le cas actuellement. BE a déjà partagé le cahier des charges lié à ce marché public, mais la méthodologie d'analyse des prix n'y est pas détaillée. L'administration va voir si d'autres supports peuvent être partagés. À la question de savoir si cette étude aura une suite, BE répond qu'il s'agit à priori d'un *one shot*.

Action à prendre:

- ✓ BE voit ce qui peut être partagé concernant l'observatoire des prix.

Axe 4

Notes :

La question est posée de savoir si la **cartographie des zones carencées en offre Good Food** est disponible publiquement. BE répond que des corrections doivent encore y être apportées avant de la publier dans les prochains mois.

La FedeAU ne retrouve pas les **outils de production** dans le cadre du GT Accessibilité-outils. BE informe que Tournesol y contribue afin que ces outils à destination du grand public intègre bien cette dimension de production.

GASAP indique que l'**AAP** Associations amène certaines questions auprès des acteurs de terrain. Un travail financé à court terme avec un public précarisé permet difficilement un **ancrage pérenne**. BE confirme que l'AAP 2024 sera très similaire à celui de 2023, mais que la réflexion sur le dispositif des AAP a été lancée en interne (en termes de financement, de portage multi acteurs,...). AIA ajoute que les acteurs du social-santé ressentent un essoufflement à faire émerger de nouveaux projets dans la « course à la nouveauté » des AAP alors que certains demandent de mûrir pour ne pas retomber. Le Cabinet pose la question de revoir le critère « innovation » pour l'AAP 2024 et rappelle que l'objectif initial d'un AAP est de financer le lancement d'un pilote qui doit ensuite être réapproprié et supporté en interne.

AIA rappelle la distinction entre les thématiques de **l'accessibilité et de l'aide alimentaire**. Le Cabinet opine mais partage un retour d'expérience : au cours de la législature, plusieurs projets d'accessibilité ont évolué vers l'aide alimentaire (notamment en raison de variables de contexte géopolitique, sanitaire,...).

Transversal

Notes :

La question est soulevée de la raison pourquoi les Actions Climat avec les communes ne sont pas financées en 2024. BE répond que les restrictions budgétaires ont amené à poser des choix et que des dizaines de projets avec les communes sont actuellement en cours et font l'objet d'un suivi.

3. Discussion sur la note d'initiative

Le secrétariat rappelle que le Conseil a proposé de remettre un **avis d'initiative ratifié** par tous les membres pour **rappeler l'importance de l'alimentation durable en vue des prochaines élections**. Le secrétariat résume la structure du brouillon de note, remercie les membres pour leur contribution et détaille un par un les points à trancher.

Concernant les **défis** à mettre en avant, d'une part, les membres comprennent le besoin d'avoir une note synthétique pour que les politiques puissent s'en saisir. D'autre part, ils souhaitent mettre en avant les rapports de force et les difficultés spécifiques rencontrées par certains maillons de la chaîne pour engager les politiques. La conclusion est donc de rédiger un **chapeau général** sur les difficultés économiques des acteurs de la chaîne alimentaire et de garder les **paragraphes spécifiques** en sous-point. Les membres sont invités à retravailler les points spécifiques dans cette optique. Dans la même idée, les membres sont alignés derrière le fait de mentionner les **bénéfices de l'AU** à Bruxelles, et ce même si les bénéfices de tous les maillons de la chaîne ne sont pas décrits.

Sur le sujet de **l'Assemblée Citoyenne pour le Climat**, les membres souhaitent renforcer le portage de la voix des citoyens. Le lien avec l'Assemblée doit être gardé, et reformulé pour supporter uniquement les propositions alignées avec la stratégie GF2.

À propos des **priorités concrètes**, le Conseil Participatif défend en premier la mise à disposition de moyens pour réaliser les ambitions de la stratégie Good Food 2. Les autres suggestions d'action n'ont pas été discutées en séance et sont jugées vagues ou sujettes à débat. Cependant, les membres veulent éviter qu'une note sans proposition concrète soit balayée. Ils s'accordent sur la nécessité de partir des priorités existantes dans Good Food et d'identifier les leviers à mettre en avant par (sous-)axe. Le secrétariat va créer un formulaire pour que les membres priorisent ces leviers avant de les affiner/valider ensemble lors d'une prochaine réunion digitale.

Par ailleurs, il est souhaitable de renvoyer vers les **mémoires individuels** (si le politique a besoin de plus de recommandations concernant un sujet spécifique), mais sans laisser penser que tous les membres soutiennent les mémoires de tous les autres membres. Les membres ajoutent les liens vers leurs mémoires sous leur signature.

Enfin, la question du rôle du Conseil Participatif à l'**approche des élections** est évoquée : d'une part, pour alimenter la Déclaration de Politique Régionale et d'autre part, pour inviter le prochain Ministre à une réunion du Conseil Participatif.

Actions à prendre:

- ✓ Le secrétariat crée un formulaire de priorisation des leviers concrets à intégrer à la note
- ✓ Le secrétariat planifier une concertation en ligne pour affiner/valider ces priorités
- ✓ Les membres sont invités à retravailler les défis spécifiques à leur maillon de la chaîne alimentaire
- ✓ L'administration relaie l'invitation au prochain Ministre à une réunion du Conseil Participatif

4. Information sur l'Assemblée Citoyenne pour le Climat

Le document de synthèse des **recommandations de l'Assemblée Citoyenne pour le Climat** est mis à disposition des membres du Conseil Participatif. ProVEG demande dans quelle mesure ces recommandations sont alignées avec la stratégie Good Food 2. BE n'a pas étudié la question en profondeur, mais dans l'ensemble, il ne semble pas y avoir de contraction même si certaines demandes sortent du cadre régional. Les membres saluent l'initiative, la diversité relative du panel et les résultats atteints. AIA attire l'attention sur le fait qu'il subsiste certains angles morts dans ce travail, surtout sur les questions complexes difficiles à appréhender.

5. Divers

Événement annuel

La proposition de relayer la note d'initiative lors du prochain événement annuel suscite l'adhésion des membres. La question de savoir qui **représentera le Conseil** sera tranchée ultérieurement, mais une piste serait d'avoir 3 représentants (à savoir un par pilier).

Projet Citizen Science

Sciensano mène une série de recherches sur les **environnements alimentaires** en Flandre qui pourraient intéresser le Conseil. Les résultats du premier volet sont disponibles ([en ligne](#)) et une deuxième recherche a débuté fin 2023 ([plus d'info ici](#)).

Mobilisation du monde agricole

La question est posée de voir **si le Conseil Participatif doit se positionner** (et si oui, comment) sur la question de la **mobilisation du monde agricole** au cœur de l'actualité. Certains membres font figure d'experts et sont déjà sollicités individuellement par les administrations/gouvernements alors que d'autres sont plus éloignés de ces enjeux. Les membres voient cela comme une opportunité que les plus informés partagent leurs connaissances avec les autres. Le secrétariat invite les membres qui le souhaitent à manifester leur intérêt pour une session d'information facultative via le formulaire.

Actions à prendre :

- ✓ Le secrétariat envoie le PV de la réunion.
- ✓ Les membres qui le souhaitent manifestent leur intérêt pour une session d'information facultative sur la mobilisation du monde agricole via le formulaire.